

Globetrail (VW) Performance



Nutzfahrzeuge

Le camper van haut de gamme

Découvrez le Globetrail Performance, un Camper Van haut de gamme sur la base du VW Crafter. Avec son équipement de première classe, son innovant cabinet de toilette spacieux et son lit transversal généreux, il établit de nouvelles références en matière de confort de conduite et d'habitat. Vivez le camping dans une nouvelle dimension.

Ambiances intérieures



+ Tissu Scandi

Mobilier



+ Mobilier décor Amberes Oak

Données techniques

Longueur hors-tout	599 cm
Largeur hors-tout approximative	204 cm
Hauteur hors-tout	259 cm
Hauteur intérieure	189 cm

Les valeurs maximales ne sont en partie pas possibles pour tous les modèles ou seulement grâce à des options.

Les plus de la gamme

- + Salle de bains de plain-pied avec lavabo rabattable de haute qualité
- + Très grande surface de couchage de 2 m x 1,40 m dans un véhicule de 6 m
- + Banquette avec dossier inclinable pour un confort de voyage optimal des passagers
- + Systèmes d'assistance haut de gamme comme le système de navigation "Discover Media", Light Assist, pack d'assistance Advanced, etc.
- + 177 ch (130kW) avec boîte automatique à 8 rapports de série
- + Revêtement mural textile à l'aspect feutré



Globetrail (VW) Performance

Données techniques



Globetrail (VW) Performance		600 DR
Châssis de série		VW Crafter
Normes d'émission		Euro 6d ISC-FCM
Longueur hors-tout	cm	599
Largeur hors-tout approximative	cm	204
Hauteur hors-tout	cm	259
Hauteur intérieure	cm	189
Poids tractable 12 % freiné/non freiné	kg	2500 / 750
Empattement	cm	364
Dimensions couchage milieu L x l	cm	170 x 106 - 83 ○
Dimensions couchage arrière L x l	cm	200 x 140
Nombre de couchages de série / max.		2 / 3 ○
Motorisation de base		2,0-l-TDI SCR
Puissance kw (ch)		130 (177)
Masse en ordre de marche (+/-5%)*		△
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*		△
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	3500
Nombre de places carte grise (conducteur inclus)*		4
Réservoir eaux usées	l	90
Capacité totale du réservoir à eau propre / Capacité du réservoir à eau propre en ordre de marche	l	100 / 20

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication



* INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des dimensions définies par le fabricant pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de

votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas.

Équipements de série

600 DR

Châssis VW

VW Crafter toit surélevé 177 (2,0 l / 177 ch / 130 kW) - PTAC 3.500 kg - boîte automatique ¹¹⁾

Équipement du châssis VW

'Park Pilot' à l'avant et à l'arrière	●
Affichage multifonctionnel 'Plus'	●
Airbags conducteur et passager, désactivation possible de l'airbag passager	●
Anneau de remorquage à l'avant	●
Assistance au maintien dans la voie "Lane Assist"	●
Assistant au démarrage en côte	●
Avertisseur sonore et lumineux, si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée	●
Caméra de recul 'Rear View' ¹¹⁾	●
Ceintures de sécurité automatique 3 points avec réglage hauteur ceinture AV et rétracteurs de ceinture électrique pour le conducteur	●
Charnières pour portes battantes arrière avec angle d'ouverture élargi	●
Climatisation cabine à réglage manuel	●
Code région " ECE " pour la radio	●
Commande des feux de route 'Light Assist' ¹¹⁾	●
Deux clés-coque télécommande	●
Détection de la somnolence	●
Essieu avant avec suspension indépendante	●
Essuie-glace à fonctionnement intermittent avec capteur de lumière et de pluie	●
Feu antibrouillard avec éclairage virage statique ¹¹⁾	●
Feux de jour	●
Feux double halogènes	●
Jantes en alliage léger "Lismore" 6,5 J x 17 ¹¹⁾	●
Kit de dépannage - Tire Mobility : compresseur 12 volts et produit d'étanchéité pour pneus	●
Levier de frein à main, escamotable	●
Matériel de premiers secours, triangle de signalisation et gilet de sécurité	●
Noir titane, tableau de bord noir titane palladium, sol gris perle	●
Outils de bord	●
Pack assistance Advanced : régulateur automatique de distance ACC jusqu'à 160 km/h, y compris limiteur de vitesse ¹¹⁾	●
Pack rangement 2	●
Pack technique	●
Pare-brise en verre feuilleté à isolation thermique	●
Pare-soleils, deux rabattables et pivotants latéralement, côté passager avec rétroviseur grand angle	●
Pneus été	●
Porte coulissante, à droite, dans le compartiment de chargement/passagers, avec partie surélevée	●
Prise 12 V et 4 porte-gobelets sur le tableau de bord	●
Prises 12V dans la cabine (3 au niveau du tableau de bord, 1 dans l'armature du siège gauche pour la conduite à gauche)	●
Protection anti-gravillons pour le soubassement avant	●
Pré-équipement pour 'We Connect' et 'We Connect Plus'	●
Préparation pour dispositif d'attelage (y compris stabilisation de remorque) avec jeu de câbles et unité de commande ¹¹⁾	●
Réception radio numérique (DAB+)	●
Réservoir de carburant de 75 l	●
Rétroviseurs extérieurs convexes à gauche et à droite, avec rappels de clignotant à LED intégrés et zone grand angle	●
Rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants	●
Siège pivotant à droite, avec deux accoudoirs	●
Siège pivotant à gauche, avec deux accoudoirs	●
Suspension/amortissement et stabilisation renforcés	●
Système d'observation de l'environnement "Front Assist" avec fonction de freinage d'urgence en ville (pour le régulateur automatique de distance ACC jusqu'à 160 km/h) ¹¹⁾	●
Système de contrôle de la pression des pneus	●
Système de correction en cas de vent latéral	●
Système de navigation 'Discover Media' ¹¹⁾	●
Système de stabilisation électronique et ABS	●

Équipements de série

600 DR

Système eCall d'appel d'urgence par système audio, pré-équipé pour 'We Connect'	●
Système start-stop avec récupération d'énergie au freinage	●
Toit surélevé peint à l'extérieur de la même couleur que le véhicule	●
Verrouillage centralisé avec télécommande radio, commande intérieure et serrure de sécurité	●
Volant multifonctions (3 branches)	●
essieu avant renforcé (charge par essieu 2100 kg, si roues jumelées 2200 kg)	●
indicateur de niveau d'eau	●
Éclairage marchepieds à l'avant	●
Design extérieur VW	
Gris indium métallisé ¹¹⁾	●
Équipement extérieur	
Baie avec moustiquaire et store occultant dans le cabinet de toilette	●
Baies dans les portes arrière	●
Baies à cadre	●
Eclairage d'auvent	●
Extension de couchage des deux côtés	●
Lanterneau Midi-Heki 70 x 50 cm au-dessus de la dinette avec moustiquaire et store occultant	●
Lanterneau Mini-Heki 40 x 40 cm à l'arrière avec moustiquaire et store occultant	●
Marchepied électrique	●
Moustiquaire de porte en deux parties	●
Pré-équipement pour panneaux solaires	●
Réservoir d'eaux usées isolé et chauffé	●
Skydome	●
Stickage extérieur complet	●
Équipement intérieur	
4 x prises de courant 230V, 3 x double prises USB, 1 x prise de courant 12V	●
Armoire murale de toilette haute, fermée avec miroir	●
Axe visuel dégagée grâce à une construction de meubles bien pensée	●
Banquette à inclinaison réglable	●
Barre d'accrochage sur le lanterneau dans cabinet de toilette	●
Cabinet de toilette avec douche de plain-pied, lavabo rabattable et WC à cassette	●
Chargeur automatique pour la batterie de la cellule et la batterie du véhicule 12V/18A (charge d'entretien)	●
Coffre à gaz pour 2 bouteilles de gaz d'une contenance de 13 kg chacune	●
Combinaison réchaud à 2 feux avec évier et robinet fixe	●
Coussins ergonomiques pour un plus grand confort d'assise	●
Cuisine ergonomique avec vaste plan de travail	●
Eclairage indirect	●
Eclairage indirect de l'estrade de la dinette s'allumant automatiquement à l'ouverture de la porte	●
Équipement de douche (pompeau de douche extensible, rideau de douche, rail de guidage, support de douche)	●
Espace de rangement arrière avec 4 oeilletons d'arrimage intégrés	●
Espace de rangement arrière avec un tiroir au-dessus du coffre à gaz	●
Espace de rangement dans le revêtement mural sous la table	●
Espaces de rangement généreux	●
Estrade avec compartiment de rangement intégré au niveau de la dinette	●
Garantie d'étanchéité de 6 ans	●
Interrupteurs d'éclairage répartis de manière optimale à bord du véhicule, notamment à l'entrée	●
Lit arrière avec sommier à plots rabattable	●
Mobilier décor Amberes Oak	●
Module de commande chauffage	●
Montée de lit escamotable	●
Placard de pavillon cuisine avec compartiment de rangement latéral ouvert	●
Placards de pavillon au-dessus de la dinette, jusqu'à l'avant de la cabine de conduite	●
Placards de pavillon sur tout le pourtour arrière	●

Équipements de série

600 DR

Plan de travail extensible	●
Prise extérieure CEE 230 V avec coupe-circuit automatique	●
Pré-équipement TV 12V & prise TV, raccordement satellite	●
Pré-équipement climatisation	●
Puissante batterie de cellule sans entretien (95 Ah)	●
Rail d'installation au niveau du sol	●
Rail multifonctionnel sur mur arrière cuisine (pour des accessoires préconisés)	●
Rallonge de table pivotante	●
Rangement ouvert sous les placards de pavillon	●
Revêtement mural et de toit en feutre	●
Robinets à gaz groupés (au niveau du lit) et aisément accessibles	●
Réfrigérateur à compression avec tiroirs de 90 l y compris compartiment congélateur de 7 l	●
Réservoir d'eau 100 l, réservoir des eaux usées 90 l	●
Spots lumineux encastrés dans toute la cellule	●
Spots tactiles sous les placards de pavillon	●
Store plissé dans la cabine de conduite : pare-brise avant	●
Stores plissés dans la cabine de conduite : vitres latérales	●
Système ISOFIX pour une place	●
Tissu Scandi	●
Tringle à vêtements dans la zone du lit (placard de pavillon à gauche)	●
Trois tiroirs spacieux avec système d'amortissement Servosoft	●
Éclairage de la soute arrière	●
Éclairage du plan de travail de la cuisine	●
Éclairage indirect à intensité variable supplémentaire de série	●
Installation chauffage	
Chauffage à air pulsé 4 kW avec chauffe-eau	●

PACKS GLOBETRAIL (VW) PERFORMANCE

Pack hiver (14247)

Pare-brise en verre feuilleté athermique, chauffant

Sièges chauffants, à gauche et à droite, réglables individuellement

Gicleurs de lave-glace chauffants à l'avant et indicateur de niveau du liquide restant

Poids supp. (kg)^{*}

0.32

△ n.c. au moment de la publication



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse

définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

	Inclus dans le pack	Poids supp. (kg)*	Code	600 DR
Augmentation de la charge utile				
Augmentation du PTAC de 3,5 t à 3,88 t	—	3	13970	○
Packs				
Pack hiver	—	0.32	14247	○
Équipement du châssis VW				
Chauffage auxiliaire alimenté au carburant (prend le relais du chauffage embarqué lorsque le moteur tourne)	—	6.94	14010	○
Chauffage auxiliaire électrique (prend le relais du chauffage embarqué lorsque le moteur tourne)	—	0.8	14009	○
Climatisation 'Air Care Climatronic'	—	11.66	13976	○
Dispositif d'attelage, amovible (y compris stabilisation de l'attelage)	—	38.99	13991	○
Phares principaux à LED avec feux de jour à LED	—	4.73	13977	○
Prise 230V dans l'armature du siège gauche	—	0.8	13971	○
Reconnaissance des panneaux de signalisation	—	0	14006	○
Rétroviseurs extérieurs : électriques, rabattables et dégivrants	—	0.61	13973	○
Volant multifonctions en cuir (3 branches), chauffant	—	0	14007	○
Équipement intérieur				
2ème batterie cellule 168 Ah (lithium-ion 6 cellules)	—	21	13391	○
Climatisation	—	23.35	609	○
Inverseur gaz Duo Control CS	—	△	1577	○
Lit d'appoint transversal dans la dînette	—	14	1944	○
Installation chauffage				
Chauffage électrique Combi 6E	—	6	995+330	○
Chauffage électrique diesel Combi 6DE, avec commande Truma CP Plus	—	6	330+1617	○
Divers				
Documents d'immatriculation	—	0	15152	◆

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible

pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits.

AVIS JURIDIQUES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Dethleffs sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende."

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ;) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 %;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul:

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche: 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Dethleffs déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Dethleffs par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 \times 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option. La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), la masse de l'équipement en option et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techni-

quement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne révoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à $10 \text{ kg} * (4 + 6) = 100 \text{ kg}$.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg	masse en charge maximale techniquement admissible
- 2 850 kg	masse en ordre de marche
- 3*75 kg	masse des passagers
- 100 kg	capacité de charge minimale
= 325 kg	masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg	masse en charge maximale techniquement admissible
- 2 907 kg	masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
- 3*75 kg	masse des passagers
- 325 kg	équipement en option (valeur maximale autorisée)
= 43 kg	possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Dethleffs réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas,

Dethleffs procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

3 500 kg	masse maximale techniquement admissible
2 907 kg	masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
3*75 kg	masse des passagers
150 kg	équipement en option commandé pour le véhicule concret
= 218 kg	possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule. Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.